

SEULES 29,4% DES SURFACES AGRICOLES SONT AUJOURD’HUI COUVERTES CONTRE LES RISQUES ET ALÉAS DE LA FILIÈRE

RESULTATS DE L’ÉTUDE MENÉE PAR BESSÉ SUR LA GESTION DES RISQUES AGRICOLES EN FRANCE

Multiplication des aléas climatiques, sanitaires, réglementaires, imprévisibilité des prix sur le marché mondial, la gestion des risques agricoles représente un défi majeur pour tous les intervenants de la filière. Faisant, par ailleurs, face à la réduction des aides publiques, les agriculteurs sont plus que jamais en première ligne pour assumer une grande part de ces risques. Il semble aujourd’hui indispensable de trouver de nouvelles solutions pour stabiliser les revenus des professionnels et préserver leur capacité de résilience.

Pour répondre de façon adaptée à ces nouveaux enjeux, Bessé a rencontré de nombreux professionnels du secteur, afin d’identifier les besoins réels en matière de gestion du risque agricole. Le panorama dressé témoigne d’une importante diversité des besoins, des acteurs, des outils à mettre en place mais aussi de cette nécessité à réfléchir collectivement à la façon dont les agriculteurs et industriels pourront se prémunir efficacement contre les différents risques auxquels ils sont confrontés.

Les agriculteurs face aux risques agricoles

La France compte environ 453 100 chefs d’exploitation et chefs d’entreprise agricoles¹ : parmi eux, seuls 29,4% sont assurés contre les risques climatiques... Il est donc aujourd’hui urgent de construire des solutions sur-mesure et adaptées pour répondre aux enjeux de la filière.

Dans ce contexte, Bessé a rencontré plusieurs acteurs du secteur afin d’identifier leurs besoins sur un large panel de risques :

- 1. Risques climatiques** : Malgré l’existence du contrat socle permettant de couvrir les pertes, celui-ci ne semble pas être assez exploité et ce, en raison d’une franchise trop dissuasive et d’un seuil de déclenchement des indemnités trop élevé.
- 2. Risques sanitaires** : Face aux importantes conséquences des crises sanitaires et environnementales, la création de Fonds de Mutualisation Sanitaire et Environnementale (FMSE), géré par les agriculteurs, connaît un franc succès notamment grâce à une indemnisation rapide à la suite d’un aléa. C’est ainsi que 14 000 exploitations agricoles ont été indemnisées par le FMSE en 2018, contre 1 400 en 2015.

¹ Nombre répertorié en 2017

- 3. Risques financiers** : La réforme fiscale 2019 devrait inciter les agriculteurs à épargner pour mieux faire face aux sinistres. La loi de finances 2019 permet en effet aux agriculteurs de constituer une épargne défiscalisée et mobilisable en cas d'aléas, tout en limitant le recours à des aides ponctuelles de l'État. Avec cette loi, le gouvernement fait le pari de l'épargne de précaution. Un premier bilan sur l'efficacité de ce dispositif sera dressé lors du prochain projet de loi de finances.
- 4. Risques prix** : Pour favoriser et encadrer les transactions, des contrats à terme ont été mis en place. Ils permettent notamment d'introduire davantage de transparence et de confiance sur le marché agricole tout en offrant une meilleure couverture « risques » aux agriculteurs.
- 5. Risques médiatiques** : 62% des Français déclarent que les scandales alimentaires ont un impact sur leurs habitudes de consommation². Ce pourcentage est en hausse de 56 % par rapport à 2017. À l'heure où toute crise agroalimentaire fera nécessairement l'objet d'une exposition importante dans la sphère médiatique, les exploitants agricoles doivent impérativement apprendre à mieux communiquer et à jouer la carte de la transparence.
- 6. Rôle des filières** : L'assurance de filière est encouragée par le législateur mais elle peine encore à trouver sa place auprès des agriculteurs, encore trop habitués aux subventions publiques. L'assurance de filière est pourtant une clé pertinente pour le partage des risques et permettre aux acteurs de la filière de conserver leurs capacités d'investissement et donc de rester compétitifs. La valeur de la production agricole française s'élevait à 71,8 milliards d'euros en 2017 (en hausse de 3,2% par rapport à l'année précédente)³.
- 7. Diffusion des outils assurantiels** : A ce stade, les outils assurantiels peinent à atteindre un niveau satisfaisant de pénétration du marché agricole. En cause le modèle de diffusion et de prescription de l'assurance construit autour d'un écosystème d'acteurs trop hétérogènes (assureurs, courtiers, coopératives, chambres d'agriculture, banques, collectivités etc.). Parmi ces acteurs, les coopératives agricoles et agroalimentaires sont, quant à elles, dans l'attente d'un cadre législatif plus explicite pour développer leurs outils assurantiels. Il existe 2 400 coopératives en France qui représentent 1 marque alimentaire sur 3 et rassemblent 3 agriculteurs sur 4.
- 8. PAC** : 600 millions d'euros, c'est le budget prévu pour les mesures de gestion du risque pour la période 2015-2020 dans le cadre du second pilier de la Politique Agricole Commune (PAC). Dans le cadre de la nouvelle gouvernance de la PAC, le secteur agricole a l'opportunité de relancer la mise en place d'outils de stabilisation des revenus à travers la mutualisation des risques permise par le secteur assurantiel.
- 9. Le point de vue des banquiers** : L'assurance contre les risques agricoles est cruciale. La prévention doit être globale et plusieurs outils doivent être combinés pour se prémunir contre

² Selon un sondage BVA effectué en juillet 2018 auprès d'un échantillon de 1 200 personnes.

³ Source agreste mai 2018

les aléas multiples. Il faut fournir aux agriculteurs des conseils et des dispositifs permettant de développer l'activité en toute indépendance.

10. Attentes vis-à-vis des assureurs : Les solutions assurantielles proposées ne sont pas encore assez adaptées aux besoins réels du secteur agricole. Les assureurs doivent construire et élaborer des outils sur-mesure, adaptés aux différentes productions (blé, maïs, arboriculture, élevage...) mais aussi à la diversité des acteurs de la filière (industries, coopératives, agriculteurs etc.).

*« Et c'est justement pour répondre à ces attentes que nos équipes sont allées à la rencontre des acteurs de la filière. Le panorama des besoins de la filière dressé dans le cadre de cette étude, nous servira de support de référence pour l'élaboration des solutions assurantielles adaptées à la diversité des besoins exprimés, compte tenu de la variété des filières, territoires, terroirs... » déclare **Estelle Urien, directrice de Bessé Agro.***

Face à un même risque, qu'il soit climatique, sanitaire, financier ou médiatique, chaque agriculteur réagit différemment. Les décisions ne sont pas toujours rationnelles, ce qui complique la situation. Par ailleurs, les agriculteurs n'avaient jusqu'alors pas eu l'habitude d'anticiper les risques auxquels ils étaient confrontés, puisque l'État compensait leurs pertes financières de manière quasi-systématique.

*Mais, « compte tenu de la diversité des risques agricoles, un seul instrument de gestion de risque ne peut suffire. » déclare **Jean Cordier, professeur en économie spécialiste dans l'analyse et la gestion du risque.***

Parmi les solutions les plus efficaces pour se prémunir des risques agricoles figurent la couverture assurantielle...

Se prémunir des risques agricoles : l'assurance comme solution

Pour progresser, la France doit davantage coordonner l'action publique avec les initiatives privées. Le débat sur la PAC est notamment l'occasion de créer une nouvelle dynamique avec des cohérences renforcées entre l'assurance, les fonds de mutualisation et l'épargne de précaution.

*Selon **Jérémy Decerle, Président du Syndicat Jeunes Agriculteurs (JA)** : « L'Europe doit créer des systèmes de gestion des risques plus adaptés. Les aides directes à l'hectare sont de moins en moins pertinentes. Elles ne créent pas d'environnement sain car elles favorisent une sorte de dépendance des agriculteurs à l'égard des subventions. Il faut qu'une partie du budget PAC soit consacré à l'ensemble des outils de gestion des risques, dont les systèmes d'assurance. Le débat est ouvert et nécessaire. Ce transfert sera plus vertueux, pérenne et bénéfique pour les agriculteurs. »*

« Afin de poursuivre ce nécessaire rééquilibrage vers une gestion privée du risque, il conviendra d'effectuer un travail de pédagogie afin d'inciter les agriculteurs à s'investir davantage dans la protection de leurs exploitations, de les conduire vers plus d'autonomie : c'est ce que l'on appelle la résilience... elle sera le préalable

*nécessaire à la sécurisation de toute la filière agroalimentaire... » conclut **Estelle Urien, Directrice de Bessé Agro.***

À propos de Bessé

Les hommes et les femmes de Bessé sont des experts ultraspécialisés dans le conseil et le service aux entreprises. Plus que de simples courtiers, leur métier est centré sur le conseil sur-mesure en assurance et l'accompagnement quotidien et durable de leurs clients en France et à l'internationale. Fort de ses 450 collaborateurs, Bessé est un acteur indépendant et incontournable du secteur. Fondé il y a plus de 60 ans, Bessé est l'un des leaders français du courtage et du conseil en assurances pour les entreprises et apporte plus de 900 millions d'€ de primes au marché de l'assurance.

Contacts presse – A+ Conseils

Clara DALLAY

clara.aplusconseils@gmail.com

+(33)1 44 18 65 58 / +(33)6 48 45 01 53

Christelle ALAMICHEL

christelle@aplusconseils.com

+(33)1 44 18 65 58 / +(33)6 31 09 03 83